



FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LA GALERIE
Saison 2019-2020

IDENTIFICATION

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Discipline et / ou technique: _____

STATUT ET FORMATION

Semi-professionnel

Professionnel

Formation en lien avec les arts :

MODALITÉS D'EXPOSITION

Mission : La galerie du Café centre d'art de Boucherville a pour mission de diffuser le travail des artistes en affirmant son ouverture à l'éventail des tendances actuelles en la matière. Premier lieu d'accueil d'un établissement où l'art est à l'honneur, elle est à l'affût des différentes pratiques artistiques posant une réflexion nouvelle sur l'art telles que l'art évolutif, conceptuel, médiatique, l'installation et la performance. Elle vise également à démocratiser l'art par la médiation culturelle et à stimuler la curiosité de ses visiteurs.

Renseignements :
Service de la culture
536, boul. Marie-Victorin, Boucherville, Québec, J4B 1W9
Téléphone : 450 449-8651 | Courriel : culture-patrimoine@boucherville.ca





FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LA GALERIE
Saison 2019-2020

- Localisation :** La galerie est située au rez-de-chaussée du Café centre d'art au 536, boulevard Marie-Victorin, Boucherville.
- Calendrier :** La Ville de Boucherville établit le calendrier d'exposition. Si l'artiste a une indisponibilité d'exposition, il doit en faire la mention lors du dépôt de son dossier. Les périodes d'exposition peuvent varier de 6 à 8 semaines.
- Cachet :** La Ville de Boucherville remettra un cachet de mille dollars (1000 \$) taxes incluses ou de mille dollars (1000 \$) plus les taxes applicables à l'artiste s'il est inscrit au registre TPS/TVQ. Ce cachet sera versé au moment du vernissage.
- Services :** Un local adéquat est offert à l'artiste selon les ressources disponibles et l'aménagement actuel des lieux faisant l'objet de la présente. Il reçoit l'aide d'une agente culturelle pour le montage, le démontage et durant les heures d'ouverture.
- Devis :** Devis technique, voir ANNEXE 1.
- Promotion :** La Ville de Boucherville assure la promotion de l'exposition dans diverses publications telles que : carnets culturels, communiqués de presse, affiches, invitations électroniques, site Internet, infolettre Artisans de la culture, etc.
- Vernissage :** Le vernissage de l'exposition est habituellement tenu le premier jeudi de la période d'exposition dans une formule « 5 à 7 ».

La Ville de Boucherville remboursera un maximum de 300 \$ pour les frais associés au vernissage sur présentation des factures. Les dépenses admissibles sont : denrées alimentaires, boissons alcoolisées et articles de service. Les frais de permis d'alcool sont assumés par la Ville de Boucherville selon la date de vernissage inscrite au contrat.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LA GALERIE
Saison 2019-2020

Tout autre événement devra faire l'objet d'une demande d'autorisation à la signature du contrat et l'artiste devra en assumer l'organisation et les frais associés.

Assurance : L'artiste doit assurer lui-même ses œuvres en cas de bris, dommages ou vols. La Ville de Boucherville ne pourra être tenue responsable.

Médiation : En collaboration avec la Ville de Boucherville, l'artiste devra développer et animer un projet de médiation culturelle ciblant différents publics. L'artiste recevra une rémunération pour chaque atelier de création et la Ville de Boucherville couvrira les frais de matériel selon un budget déterminé.

Sélection : Le comité de sélection, formé de pairs, ne s'engage pas à divulguer des appréciations ou commentaires sur les dossiers refusés.

Entrevue : L'artiste sélectionné sera convoqué pour une entrevue. Lors de cette rencontre, il devra présenter sa démarche artistique et une proposition de médiation culturelle dérivée de son projet d'exposition. Cette entrevue est conditionnelle à l'acceptation de son dossier.

MISE EN CANDIDATURE

Joindre au présent formulaire un dossier complet de l'artiste :

- Description détaillée de votre projet d'exposition (concept d'exposition et besoins techniques);
- Résumé de la démarche artistique dans lequel s'inscrit le projet d'exposition;
- Dix (10) photographies d'œuvres récentes sur support numérique (format JPEG, 300 DPI pour une dimension de 5 X 7 pouces, compatibles PC), identifiées, numérotées et accompagnées d'une liste descriptive (numéro, titre, médium, dimensions, année);
- Curriculum vitae;
- Dossier de presse;



FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LA GALERIE
Saison 2019-2020

- Tout autre document pertinent au dépôt de sa candidature;
- Enveloppe-retour affranchie et adressée pour le retour du dossier.

Les dossiers sur papier, CD-ROM ou clés USB sont acceptés. Les dépôts par courriel seront uniquement reçus via un site de transfert.

Important : Lors de la sélection, aucun site internet ne sera consulté.

Faire parvenir votre dossier à l'attention de :

Comité de sélection • La galerie
536, boulevard Marie-Victorin
Boucherville Québec J4B 1W9

Ou à : culture-patrimoine@boucherville.ca

Date limite d'inscription : 1^{er} mars 2019
Dates d'entrevue : entre le 25 et le 29 mars 2019

- L'artiste atteste avoir lu le devis technique de la galerie et s'engage à le respecter lors de son exposition. – Référence ANNEXE I – DEVIS TECHNIQUE

Signature de l'artiste

Date



FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LA GALERIE
Saison 2019-2020

ANNEXE I – DEVIS TECHNIQUE

L'espace d'exposition est composé des cinq murs intérieurs de la galerie. Cette dernière dispose des équipements suivants qui sont mis à la disposition de l'artiste :

- Système d'accrochage au mur et quelques endroits au plafond : sur filins seulement;
- 4 socles de 14 po X 14 po (hauteur 35 po), 4 socles de 14 po X 22 po (hauteur 18 po), 2 socles de 24 po X 24 po (hauteur 35 po)
- 2 chevalets de bois et 11 chevalets de table blancs;
- 9 cadres blancs 8 X 10 ½ pouces;
- Lumières directionnelles à 5200K;
- Meuble de rangement avec surface utilisable pour le dépôt de quelques objets;
- 1 banc rectangulaire;
- Téléviseur, lecteur Blu-ray et casque d'écoute; projecteur selon disponibilité;
- Tables, chaises et tabourets de bois selon disponibilité.

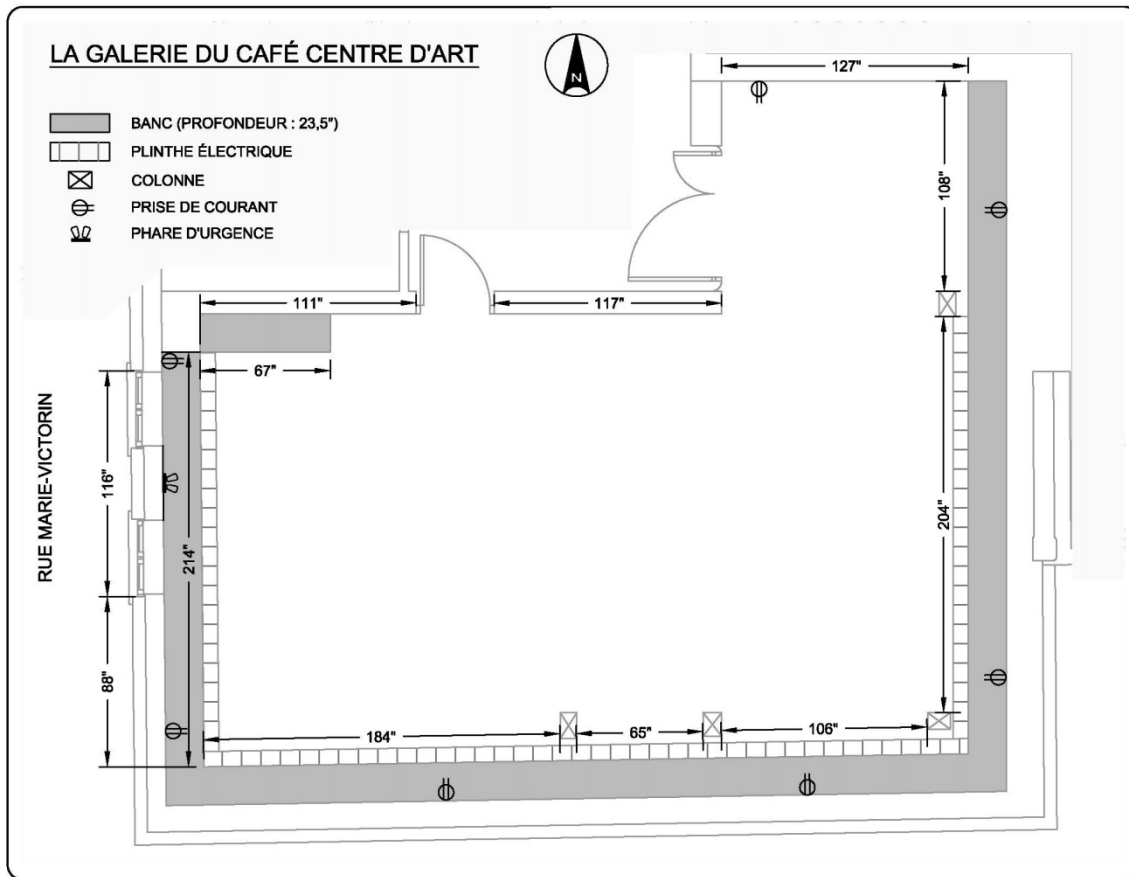
La liste des équipements disponibles est sujette à changement sans préavis.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la galerie, il n'est pas permis d'altérer ou d'endommager son mobilier ni ses équipements. Le devis technique est sujet à changement sans préavis. L'artiste ayant des besoins particuliers en-dehors des ressources ci-haut mentionnées doit en faire mention lors du dépôt de sa candidature.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LA GALERIE
Saison 2019-2020

Plan de la galerie



Renseignements :
 Service de la culture
 536, boul. Marie-Victorin, Boucherville, Québec, J4B 1W9
 Téléphone : 450 449-8651 | Courriel : culture-patrimoine@boucherville.ca

